

Votants : 74

Convocation du Conseil d'Agglomération :
 le 16 juin 2026

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL

Séance du 22 juin 2026

TRANSPORTS ET MOBILITÉ - CONVENTION ENTRE RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE, LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NIORTAIS ET TRANSDEV NIORT AGGLOMÉRATION - FINANCEMENT DES PRESTATIONS DE VENTE DE BILLETTERIE ET DE RENSEIGNEMENT TÉLÉPHONIQUE À L'AGENCE DE LA BRÈCHE À NIORT

Titulaires et suppléants présents :

Pascal ADAM, Stéphanie ANTIGNY, Sylvie AUDUSSEAU, Henri-Pierre BABEAU, Jérôme BALOGÉ, Chloé BANLIER, Maxime BARATON, Fabrice BARREAULT, Sébastien BILLAUD, Gérard BOBINEAU, Claude BOISSON, François BONNET, Céline BONNET-DERISBOURG, Yohann BOUILLON, Sophie BOUTRIT, Sophie BROSSARD, Alain CANTEAU, Christelle CHASSAGNE, Charlotte CHASTANG, Dominique CHAUSSERAY, Olivier D'ARAUJO, Elisabeth DEGORCE, Romain DUPEYROU, Emmanuel EXPOSITO, Mickaël FOSSOUL, Anne-Sophie GUICHET, Daniel GUIGNARD, François GUYON, Thibault HEBRARD, Florent JARRIAULT, Yann JEZEQUEL, Gérard LEFEVRE, Philippe LEYSSENE, Sonia LUSSIEZ, Elisabeth MAILLARD, Elmano MARTINS, Jean-Claude MASSIAS, Sébastien MATHIEU, Daniel MERIT, Loïc MICHAUD, Lucy MOREAU, Gilles NORMAND, Frédéric NOURRIGEON, Yasmine PELLETIER-GUILBARD, Baptiste PEYRAUD, Katia PONCELET, Guillaume RIOU, Corinne RIVET BONNEAU, Patricia ROCHER, Karine ROQUIER, Véronique ROUILLE-SURAULT, Catherine ROUSSILLON, Christophe RUAAULT, Maximilien SAINT-CAST, Jean-François SALANON, Florent SIMMONET, Dominique SIX, Johann SPITZ, Philippe TERRASSIN, Victor TURPAUD-FIZZALA, Séverine VACHON, Nathalie VINATIER, Valérie VOLLAND, Lydia ZANATTA.

Titulaires absents ayant donné pouvoir :

Yamina BOUDAHMANI pouvoir à Véronique ROUILLE-SURAULT, Annie-Laurence FOUREL pouvoir à Lydia ZANATTA, Bastien MARCHIVE pouvoir à Jérôme BALOGÉ, Christine MOSCHENI pouvoir à Yasmine PELLETIER-GUILBARD, Aurore NADAL pouvoir à Sophie BOUTRIT, Nicolas ROBIN pouvoir à Dominique SIX, Julie SIAUDEAU pouvoir à Sébastien MATHIEU, Yvonne VACKER pouvoir à Stéphanie ANTIGNY, Nicolas VIDEAU pouvoir à François GUYON, Florence VILLES pouvoir à Gilles NORMAND.

Titulaires absents suppléés :

Alain LECOMTE par Charlotte CHASTANG, Olivier POIRAUD par Elisabeth DEGORCE, Judith VIEILLE par Daniel MERIT.

Titulaires absents :

Yannick ALLIROL, Cédric BOUCHET, Sarah COTTIN, Rose-Marie NIETO, Michel PAILLEY.

Titulaires absents excusés :

Annick BAMBERGER, Christophe GUINOT, Richard PAILLOUX.

Président de séance : Jérôme BALOGÉ

Secrétaire de séance : Sophie BOUTRIT

Envoyé en préfecture le 06/07/2026

Reçu en préfecture le 06/07/2026

Publié le

ID : 079-200041317-20260622-C__73_06_2026-DE



C- 73-06-2026

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU NIORTAIS

CONSEIL D'AGGLOMÉRATION DU LUNDI 22 JUIN 2026

TRANSPORTS ET MOBILITÉ - CONVENTION ENTRE RÉGION NOUVELLE-AQUITAINE, LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DU NIORTAIS ET TRANSDEV NIORT AGGLOMÉRATION - FINANCEMENT DES PRESTATIONS DE VENTE DE BILLETTERIE ET DE RENSEIGNEMENT TÉLÉPHONIQUE À L'AGENCE DE LA BRÈCHE À NIORT

Madame **Anne-Sophie GUICHET**, Vice-Présidente Déléguée, expose,

Après examen par la Conférence des Maires,

Sur proposition du Président,

La convention entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et la Région Nouvelle-Aquitaine étant arrivée à échéance, il convient de la renouveler.

La Région Nouvelle-Aquitaine en tant qu'autorité organisatrice des transports gère les transports interurbains de voyageurs desservant Niort. Le délégataire de l'Agglomération du Niortais « TRANSDEV NIORT AGGLOMERATION » gère l'agence de la Brèche, pôle interurbain important notamment pour le réseau de la Région.

Afin de faciliter l'accès à l'information de tous les usagers, il a été décidé de proposer à la Région Nouvelle-Aquitaine la possibilité de bénéficier de notre agence Place de la Brèche à Niort pour vendre ses titres de transports et renseigner ses usagers.

En contrepartie de ces services, la Région Nouvelle-Aquitaine versa une participation forfaitaire annuelle à la Communauté d'Agglomération du Niortais à hauteur de 5 000 €.

Le Conseil d'Agglomération, après en avoir délibéré :

- Approuve le texte de la convention ci-jointe,

- Autorise le Président, ou la Vice-Présidente Déléguée, à signer la convention de financement des prestations de vente de billetterie et de renseignement téléphonique à l'agence de la Brèche à Niort entre la Région Nouvelle-Aquitaine, la Communauté d'Agglomération du Niortais et Transdev Niort Agglomération dont le texte est annexé à la présente délibération.

Le conseil adopte à l'unanimité cette délibération.

Pour : 74

Contre : 0

Abstention : 0

Non participé : 0

Sophie BOUTRIT

Anne-Sophie GUICHET

Secrétaire de séance

Vice-Présidente Déléguée

Mention des voies et délais de recours :

« Un recours contentieux peut être déposé devant le Tribunal administratif de Poitiers sis 15 rue de Blossac 86000 POITIERS, dans les deux mois à compter de la date de publication de la présente délibération.

Ce recours contentieux peut être déposé par courrier ou directement auprès de l'accueil du tribunal ; il peut être également saisi par l'application « Télérecours citoyen » accessible sur le site www.telerecours.fr ».